



Renouvellement des membres et élection

-

Plan pluriannuel d'action 2015-2018

L'expérience du COREVIH des Pays de la Loire



Date effective de la publication de l'arrêté de l'ARS : **novembre 2011**

Réunion d'installation avec élection du Bureau, du Président et du Vice-Président : **Janvier 2012**

EN AMONT :

- **Mars 2011** : Séance plénière du COREVIH → Point inscrit à l'ordre du jour avec recensement des premiers souhaits de candidatures (via un tableau à remplir)
- **Mars – avril 2011** : Sensibilisation de tous les acteurs de la région via mail, news-letter , site internet...
- **Mai 2011** : réunion avec l'ARS = 1^{ers} échanges sur les orientations souhaitées et les structures/personnes incontournables
- **Juin / juillet 2011** : courrier (en-tête ARS) adressé par l'ARS à tous les acteurs de la région (cf. copie sur table)
Ce courrier informe officiellement les acteurs du renouvellement et de ses modalités et les invite à se positionner s'ils souhaitent être représentés au sein du Comité (avant mi-aout 2011)
- **Septembre 2011** : Proposition d'un projet d'arrêté par l'ARS soumis pour avis au Bureau du COREVIH (aller –retour sur le projet entre l'ARS et le COREVIH entre septembre et octobre 2011)



COREVIH
Pays de la Loire

DES OUTILS TECHNIQUES EN APPUI

- **Un tableau de recensement des présences de chaque membre depuis le début du mandat** (aux séance plénières, aux réunions de Bureau, dans les commissions et groupes de travail) **classé par collège et par situation géographique**
- **Une réunion plénière** (mars) avec ce point à l'ordre du jour (= échanges, concertations sur le renouvellement + bilan et perspectives)
- **1 diaporama** présentant aux acteurs :
 - Un rappel des missions d'un COREVIH et de son Bureau
 - Bilan des 4 ans du COREVIH Pays de la Loire
 - Les modalités d'élection du Bureau du COREVIH Pays de la Loire, de son président et Vice-président
- **Un plan d'action pluriannuel** → Cohérence nécessaire entre la composition des membres du COREVIH et les priorités régionales inscrites dans ce plan

RÉUNION D'INSTALLATION AVEC ÉLECTION DU PRÉSIDENT, VICE PRÉSIDENT ET BUREAU

- **Invitation** transmise par l'ARS (cf. invitation posée sur table)

- Dans les **locaux** de l'ARS - **Symbolique forte que l'institution responsable des nominations = ARS**
Ce n'est pas le COREVIH !

ODJ :

-Ouverture de la réunion par le **DG de l'ARS** (ou son représentant)

-Rappel des missions et du fonctionnement du COREVIH par **le/la coordinateur/trice**

-Bilan des 4 ans par le **Président** du COREVIH

-Mini-**campagne** (orale) des candidats à l'élection du Bureau et comme Président ou Vice-Président (candidats déclarés préalablement auprès des services de l'ARS via un bulletin de candidature)

-**Vote** avec urnes et papiers pré-remplis avec la liste des candidats (préparés par l'ARS) :

1. Election du Président
2. Election du Vice-Président
3. Election d'un membre du collège 3
4. Election des 6 autres sièges restants pour le Bureau

Compte-rendu officiel rédigé par l'ARS et signé du DG de l'ARS



ZOOM sur l' OUTIL : PLAN PLURIANNUEL D'ACTION 2015-2018

Pourquoi un plan pluriannuel ?

- **Tracer les grandes axes** de travail pour les 4 ans à venir, en tenant compte du contexte, dans l'intérêt des patients mais aussi des acteurs
- **Eviter une période 'creuse'** de 2 ans : dernière année de l'ancienne mandature et première de la nouvelle.
- **Porter à la réflexion** de l'ensemble des membres composant le COREVIH Pays de la Loire des pistes opérationnelles pour positionner le COREVIH PDL comme un acteur d'avant-garde et légitime sur son champ d'expertise

METHODE (1/2)

En séance plénière :

Matin : Etablir un plan d'orientation à partir des **3 missions réglementaires** du COREVIH **via des ateliers :**

1. La mission de coordination du COREVIH (atelier 1)
2. La mission amélioration et harmonisation des pratiques du COREVIH (atelier 2)
3. La mission de surveillance épidémiologique du COREVIH (atelier 3)

Déroulement des ateliers :

→ **Dresser le constat** de l'existant sur chacune des missions en identifiant les **points forts** et les **points faibles** = Consolider l'existant

→ **Faire des recommandations** d'évolution et de perspectives

Après-midi : Restitution des ateliers / Discussion / Synthèse

METHODE (2/2)

- Chaque atelier était co-animé (acteur médical et acteur associatif)
 - Chaque atelier avait des documents supports posés sur table (synthèse du dernier RA du COREVIH, synthèse des priorités du Morlat, synthèse des priorités du Plan National, synthèse des priorités du PRS...) en lien avec le thème de l'atelier.
- Présentation et vote du plan pluriannuel d'action finalisée à la séance plénière qui a suivi (4 mois après)